

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS N°2026 - 43

DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS DES COLLECTIVITÉS AU CONSEIL MÉDICAL EN FORMATION PLÉNIÈRE

L'An Deux Mille Vingt Six, le 27 août à 14 Heures et 30 Minutes,

Le Conseil d'Administration, dûment convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, 20, avenue des Droits de l'Homme à ORLÉANS, sous la Présidence de Madame Florence GALZIN, Présidente du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Loiret.

Nombre de membres en exercice : 31

Nombre de présents et pouvoirs : 25

Quorum : **16**

Date de convocation : 20 août 2026

Présents :

- Madame GALZIN Florence - Maire de Châteauneuf-sur-Loire
- Monsieur PELLE Jean-Michel - Conseiller municipal Maire d'Olivet
- Madame MARTIN Valérie – Maire de Lorris
- Monsieur BRICHARD Gérard – Adjoint au Maire de Desmonts
- Monsieur DEMAUMONT Franck – Maire de Chalette sur Loing
- Monsieur CHENUET Patrick – Maire de Saint Marin sur Ocre
- Monsieur COUTANT Sylvain – Adjoint au Maire de Dampierre en Burly
- Monsieur CHOUIN Stéphane – Maire de Saitn Hilaire Saint Mesmin
- Madame AUVRAY Chantal - Adjointe au Maire de Sermaises
- Monsieur GOURIN Cédric - Maire de Saint Jean de Braye
- Madame HAMARD Marie Madeleine - Maire d'Ouzouer sur Loire
- Monsieur THOUVENIN Daniel – Maire de Villorceau
- Monsieur MOREAU Philippe – Maire de Nogent sur Vernisson
- Monsieur LÉON Fabien - Adjoint au Maire de la Ferté Saint Aubin
- Monsieur VAILLANT Bruno – Maire de Paucourt
- Monsieur MASSON Michel – Maire de Beaune la Rolande
- Madame THAUVIN Céline - Adjoint au Maire de Saint Pryvé Saint Mesmin
- Monsieur LARCHERON Gérard - Président CDC Quatre vallées
- Monsieur LAROCHE Pierre - Vice-Président CDC du Pithiverais Gâtinais
- Madame LEMOINE Nathalie - Conseillère communautaire C.Agglomération Montargaises et Rives du Loing

Etaient absents et excusés mais avaient donné pouvoir :

- | | | |
|-----------------------------|---|----------------------------|
| - Madame DESNOUES Véronique | à | Monsieur BRICHARD Gérard |
| - Monsieur HARDOUIN Patrick | à | Madame GALZIN Florence |
| - Madame GLOMERON Isabelle | à | Monsieur PELLE Jean-Michel |
| - Monsieur LACROIX Bruno | à | Madame MARTIN Valérie |
| - Madame RABOURDIN Nathalie | à | Madame AUVRAY Chantal |

Madame COMTE Delphine, Payeur Centre Val de Loire et Loiret, é

Madame la Présidente rappelle que dans le cadre de l'organisation du conseil médical en formation plénière, le conseil d'administration doit délibérer pour désigner deux titulaires et deux suppléants parmi ses membres, en application des articles 4 et 4-1 du décret n°87-602 du 30 juillet 1987 modifié, relatif, notamment à l'organisation des conseils médicaux dans la fonction publique territoriale.

En effet, pour les collectivités et établissements affiliés au centre de gestion, les membres sont désignés parmi l'ensemble des élus relevant des collectivités affiliées au centre de gestion par un vote des représentants de ces collectivités au conseil d'administration du centre de gestion.

Le mandat des représentants de la collectivité ou de l'établissement public prend fin au terme de leur mandat électif, quelle qu'en soit la cause.

Il convient de désigner 2 représentants titulaires et, pour chacun, 2 suppléants pour la formation plénière.

REPRÉSENTANTS TITULAIRES	REPRÉSENTANTS SUPPLÉANTS
Mme MARTIN Valérie, Maire de Lorris	M. MOREAU Philippe, Maire de Nogent sur Vernisson
	M. PELLE Jean Michel, Conseiller municipal d'Olivet
Mme HAMARD Marie Madeleine, Maire d'Ouzouer sur Loire	Mme DESNOUES Véronique, Adjointe au Maire de St Jean de la Ruelle
	M. BRICHARD Gérard, Adjoint au maire de Desmonts

Approuvé à l'unanimité

Pour extrait certifié conforme
ORLÉANS, le 28 août 2026

La Présidente



Florence GALZIN